

L'ATTELAGE A L'IFCE :
DU PATRIMOINE
A LA MODERNITÉ

www.haras-nationaux.fr



les Haras
nationaux

ifce



Admirati*if*ce

www.ifce.fr

Héritier d'un patrimoine équestre unique, l'Ifce cultive et transmet, pour les générations futures, des savoirs et des savoir-faire d'exception. L'Équitation de tradition française* est illustrée par le Cadre noir ; l'attelage et la sellerie sont perpétués sous la marque Haras nationaux.

Ces missions contribuent au rayonnement de la culture française dans le monde.

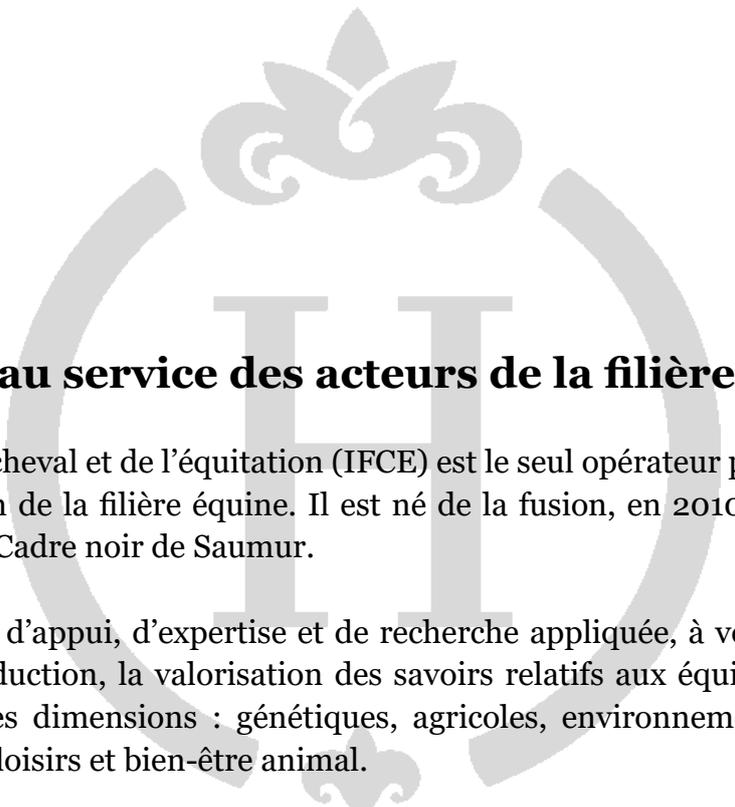
* Classée patrimoine culturel immatériel de l'humanité par l'Unesco.

ifce

institut français
du **cheval**
et de l'**équitation**



L'expertise au service des acteurs de la filière équine



Une expertise au service des acteurs de la filière équine

L'Institut français du cheval et de l'équitation (IFCE) est le seul opérateur public qui accompagne la professionnalisation de la filière équine. Il est né de la fusion, en 2010, de deux entités : les Haras nationaux et le Cadre noir de Saumur.

L'IFCE est un institut d'appui, d'expertise et de recherche appliquée, à vocation technique. Ses domaines sont la production, la valorisation des savoirs relatifs aux équidés et leurs différents usages dans toutes ses dimensions : génétiques, agricoles, environnementales, économiques, sociales, sportives, de loisirs et bien-être animal.

Ses principales activités sont :

- la production et le transfert des savoirs relatifs au cheval et à l'équitation avec :
 - * la recherche, l'expertise et la diffusion d'information ;
 - * la formation des professionnels de la filière ;
- la valorisation du patrimoine équestre matériel et immatériel ;
- la contribution aux politiques de soutien des sports équestres ;
- la traçabilité sanitaire et zootechnique des équidés.

Héritier d'un patrimoine équestre unique, l'IFCE cultive et transmet, pour les générations futures, des savoirs et des savoir-faire d'exception. Faire vivre les savoir-faire relatifs aux métiers traditionnels des Haras nationaux et du Cadre noir, sellerie, équitation et attelage, permet de mobiliser via la formation et la diffusion des connaissances, des compétences au profit de la filière. Ces missions contribuent au rayonnement de la culture française dans le monde.

La marque Haras nationaux s'identifie à travers une histoire écrite sous l'autorité et avec le financement de l'État depuis sa création en 1665. Son patrimoine est à la fois matériel, avec des lieux bâtis ou transformés, et immatériel, composé des savoirs et des savoir-faire pour l'exercice de missions de reproduction, d'étalonnage, d'élevage et d'éducation du cheval et autour du cheval. Outre les sites historiques, son patrimoine matériel et immatériel est également composé des savoir-faire relatifs à la conduite d'attelages traditionnels, la sellerie-bourrellerie et les véhicules hippomobiles.

Valoriser le patrimoine équestre

L'IFCE est détenteur d'un patrimoine français unique et vivant constitué, depuis sa création en janvier 2010, de deux héritages nationaux, avec ses marques historiques et emblématiques des Haras nationaux et du Cadre Noir.

Le patrimoine détenu par l'IFCE a marqué des générations de passionnés de chevaux. Le patrimoine matériel est composé des sites historiques, des voitures hippomobiles, et également des œuvres équestres écrites ou iconographiques. Le patrimoine immatériel est représenté au travers de l'Équitation de Tradition Française, inscrite depuis 2011 au patrimoine mondial immatériel de l'Unesco, et des savoir-faire en matière d'attelage de tradition.

L'IFCE a reçu ce patrimoine, avec les responsabilités générationnelles et institutionnelles que cela implique. Il se doit de le préserver et de l'enrichir. Il s'oblige également à le transmettre et le rendre accessible au plus grand nombre. Cette mission de valorisation s'inscrit logiquement à long terme.

Mentionné explicitement parmi les objectifs stratégiques de son contrat d'objectifs et de performance (COP) 2018-2022, l'IFCE doit s'assurer que la filière et ses ayants droit pluriels pourront bénéficier de toutes ces richesses. Il convient pour se faire d'associer les compétences nécessaires, notamment le ministère en charge de la culture, pour élaborer et mettre en œuvre des actions concrètes et utiles aux acteurs du monde équestre.



Environ 300 véhicules hippomobiles sont recensés par l'IFCE

Le plan attelage national de l'IFCE

La valorisation du patrimoine équestre français au profit des acteurs de la filière est un des objectifs stratégiques du COP 2018-2022 de l'IFCE. Cette dimension patrimoniale incarne l'identité historique de l'IFCE au travers de ses deux marques « Haras nationaux » et « Cadre Noir » et s'inscrit nécessairement dans le temps long.

La valorisation des patrimoines matériels et immatériels de l'IFCE relatifs à l'attelage fait l'objet d'un programme d'actions ambitieux engagé depuis mi 2017. On parle de valorisation dynamique de l'attelage de tradition pour englober les dimensions matérielles et immatérielles de ce patrimoine souhaité vivant.

Le patrimoine matériel

Plus de 300 véhicules hippomobiles ont été recensés (dont 68 bénéficient d'une protection au titre des Monuments historiques), essentiellement sur les divers sites Haras nationaux et quelques autres sites ou lieux d'exposition. Un inventaire précis avait été réalisé en 2009 sur chaque site Haras nationaux où ces voitures étaient stationnées. Depuis, cet inventaire est régulièrement actualisé par l'IFCE. Chaque voiture est aujourd'hui inventoriée et référencée dans la base de données des biens mobiliers de l'IFCE.

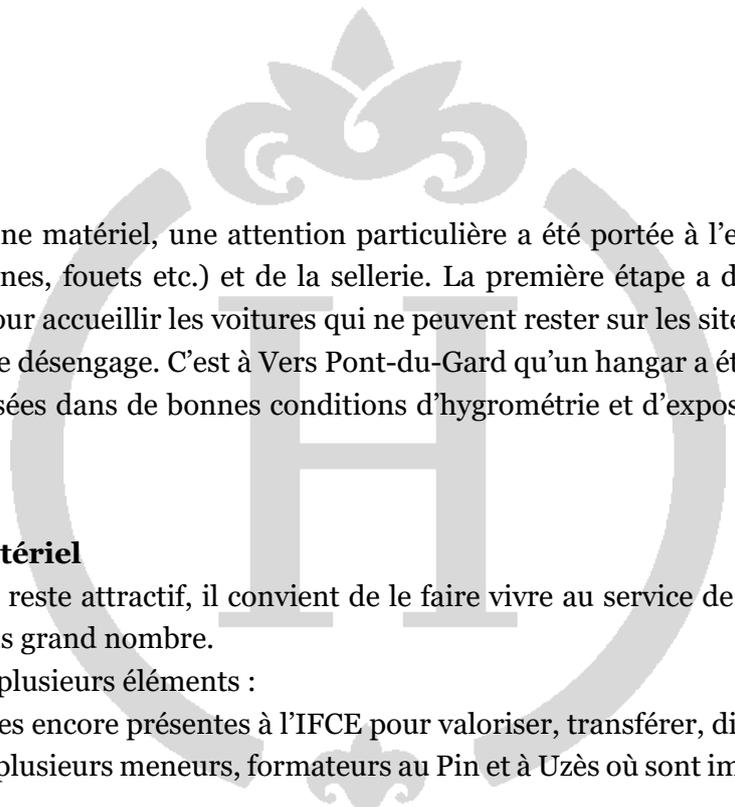
Les voitures sont en majorité des voitures dites « de service » de la fin du 19^{ème} siècle. A ces voitures de services sont venues s'adjoindre au fil du temps des « dons » et des achats de voitures plus atypiques ou de prestige.

Une première typologie de ces 300 voitures a été réalisée, les répartissant ainsi en **quatre catégories** :

- Les voitures d'intérêt national pour l'IFCE ;
- Les voitures maintenues sur les sites historiques des Haras nationaux, mises à disposition sous convention des nouveaux propriétaires / gérants et valorisées par ces derniers ;
- Les voitures confiées à des tiers par convention ;
- Quelques voitures dont l'état très dégradé rend toute valorisation délicate.



Attelage Haras nationaux



En matière de patrimoine matériel, une attention particulière a été portée à l'ensemble du patrimoine matériel associé (lanternes, fouets etc.) et de la sellerie. La première étape a donc consisté à disposer d'un lieu de remisage pour accueillir les voitures qui ne peuvent rester sur les sites historiques des Haras nationaux dont l'IFCE se désengage. C'est à Vers Pont-du-Gard qu'un hangar a été trouvé, où 90 voitures sont actuellement remisées dans de bonnes conditions d'hygrométrie et d'exposition aux UV depuis fin 2017.

Le patrimoine immatériel

Pour que ce patrimoine reste attractif, il convient de le faire vivre au service de la filière cheval et de le rendre accessible au plus grand nombre.

Ce patrimoine contient plusieurs éléments :

- Les compétences encore présentes à l'IFCE pour valoriser, transférer, diffuser :

Elles sont détenues par plusieurs meneurs, formateurs au Pin et à Uzès où sont implantées les deux écoles d'attelage de l'IFCE.

L'IFCE maintient un réseau d'agents « référent patrimoine », chargé d'accompagner les détenteurs de voitures hippomobiles confiées par l'IFCE dans leurs projets de valorisation.

- Des savoirs et savoir-faire à préserver et à transmettre :

Le projet consiste à collecter à titre conservatoire et transmettre les savoirs et savoir-faire « Haras nationaux » en matière de véhicules hippomobiles de tradition, de leurs utilisations, de la préparation des chevaux et des harnais associés (garnir, régler, atteler, etc.). Les savoirs et savoir-faire d'agents de l'IFCE en matière d'attelage de tradition, prenant en compte des contraintes spécifiques (situations, culture, configuration d'attelage etc.) sont explicités et retranscrits. Il s'agira ensuite d'élaborer des supports de diffusion de ces expertises. Une même démarche est initiée pour la création de harnais canoniques avec les selliers harnacheurs de l'IFCE.

Et demain ?

Cette stratégie de valorisation de notre patrimoine hippomobile reste cependant à finaliser. Si l'IFCE est logiquement impliqué dans la valorisation d'un tel patrimoine dont il est aujourd'hui propriétaire, il doit nécessairement s'appuyer sur les compétences du ministère en charge de la culture.

Le projet d'Etablissement 2018 – 2022 confirme la création d'un comité spécifique pour traiter des thématiques « culture, patrimoine et UNESCO ». Ce comité aura notamment pour objectif d'associer étroitement le ministère de la culture aux fins d'appréhender l'ensemble des problématiques liées au patrimoine matériel (mobilier et bâti) et immatériel (équitation de tradition française, attelage de tradition) de l'IFCE. Le parc de voitures hippomobiles anciennes y tiendra assurément une place importante.



Attelage de tradition

« **Du patrimoine à la modernité, une histoire de transfert** » : tel est le titre de ce dossier de presse qui illustre ce que l'IFCE développe à Uzès :

- Ecole d'attelage (grandes guides) ;
- Cerce des entreprises et mécènes ;
- Remisage / conservation / exposition des véhicules hippomobiles.

L'objectif est également de créer ou conforter un réseau d'artisans pour les divers métiers de restauration des voitures hippomobiles mais aussi de prestataires de services attelés.

Cette dynamique a été mise en œuvre au Haras national d'Uzès dans le Gard avec succès depuis 2015. Aujourd'hui, le cercle des entreprises mécènes d'Uzès a permis la restauration d'une quinzaine de voitures anciennes ainsi que l'espace muséal qui les accueille. Une telle démarche est également envisageable à Pompadour.

L'IFCE reste propriétaire des voitures hippomobiles et autres objets patrimoniaux qu'il met à disposition de ses partenaires. Une charte des bonnes pratiques de conservation et de valorisation de ces biens culturels a été définie. Grâce à un « référent patrimoine » et au Conservateur des Antiquités et Objets d'Art du département, les détenteurs seront suivis pour veiller au respect de ces préconisations qui conditionnent la bonne conservation de ces voitures rares. L'IFCE interviendra également à titre de conseil pour accompagner des projets de valorisation patrimoniale que développeront ses partenaires, comme les collectivités propriétaires et / ou gérantes de sites historiques des Haras nationaux, ou de mécènes (Uzès, Saumur...).

Dates clés

2014 – 2017 : Recentrage de l'IFCE sur ses missions de service public et adaptation de son schéma territorial, hérité des activités historiques des haras nationaux en matière d'étalonnage. Désengagement et cession des sites Haras nationaux dont l'IFCE n'a plus l'usage.

2016 – 2017 : Création d'un cercle des entreprises mécènes d'Uzès pour accompagner la valorisation du patrimoine Haras national d'Uzès.

Septembre 2017 : première définition d'un programme budgétisé de valorisation du patrimoine hippomobile de l'IFCE (matériel et immatériel).

Novembre 2017 : Location du hangar de remise à la commune de Vers-Pont-du-Gard et transfert de 90 voitures hippomobiles en provenances des sites de Hennebont, Aurillac, Villeneuve-sur-Lot, Saintes, Pau-Gélos, Tarbes, Le Lion d'Angers...

2018 – 2019 : explicitations des savoirs et savoir-faire en manière de menage de tradition avec un laboratoire de recherche LIRDEF de Montpellier.

2018 – 2020 : le cercle des entreprises mécènes d'Uzès s'engage sur 3 ans sur un objectif de préservation et de valorisation du patrimoine hippomobile local.

Avril 2019 : réunion de travail avec la DRAC Occitanie pour les voitures bénéficiant d'une protection au titre des Monuments Historiques.

Juin 2019 : Signature d'une convention avec l'entreprise Bouvet Ladubay et Saumur Attelage pour la valorisation du patrimoine hippomobile dans le Saumurois.

Juillet 2019 : Diagnostic sanitaire des voitures remisées et exposées à Vers Pont du Gard et Uzès en matière d'infestation d'insectes xylophages.

Octobre 2019 : Concours International d'Attelage de Tradition organisé par la Société Hippique d'Uzès avec l'appui de l'IFCE.

Avant fin 2019 : Dépoussiérage et traitements curatifs et préventifs des voitures hippomobiles de Vers Pont du Gard et d'Uzès.

Avant fin 2019 : transfert d'une trentaine de voitures hippomobiles en provenance de sites historiques du Grand Est à Saumur, dans le hall d'exposition Bouvet Ladubay qui ouvrira au public en avril 2020.

Avant fin 2019 : concertation avec le ministère en charge de la culture et la filière équine pour la création d'un comité « Culture, patrimoine et UNESCO »



CONTACTEZ-NOUS

Institut français du cheval et de l'équitation
Avenue de l'ENE - 49400 SAUMUR
www.ifce.fr



Contact presse

Anne-Sophie Azzos - 07 63 04 48 08
annesophie.azzos@ifce.fr

Date de publication : octobre 2019

Directeur de publication : Jean-Roch Gaillet, Directeur général



les Haras
nationaux

ifce

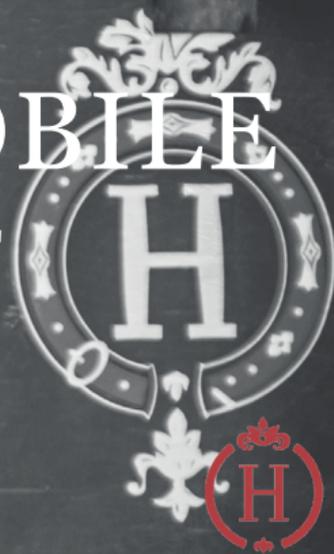
Crédits photos : IFCE, K. Renard, G. Gent, A. Bassaler

L'expertise au service des acteurs de la filière équine

INVITATION

VALORISATION DU
PATRIMOINE HIPPOMOBILE
DE L'IFCE - POINT PRESSE

www.haras-nationaux.fr



les Haras
nationaux

ifce

Parce qu'il y a des hommes et des chevaux

L'équipe du Projet Attelage National (PAN) de l'IFCE

a le plaisir de vous convier à un point presse, lors du concours international d'attelage de tradition à Uzès,

VALORISATION DU PATRIMOINE HIPPOMOBILE DE L'IFCE

Samedi 19 octobre 2019 à 17h30, La remise à voitures hippomobile

Lieu-dit «La Romaine», 180 chemin des carrières, 30210 Vers-Pont-du-Gard,

suivi d'un apéritif

La valorisation du patrimoine équestre français au profit des acteurs de la filière est un des objectifs stratégiques du COP 2018-2022 de l'IFCE. Cette dimension patrimoniale incarne l'identité historique de l'IFCE au travers de ses deux marques « Haras nationaux » et « Cadre Noir » et s'inscrit nécessairement dans le temps long.

Contact :

Anne-Sophie Azzos

Tel : 07 63 04 48 08

annesophie.azzos@ifce.fr

IFCE

Avenue de l'ENE - BP 207

49400 SAUMUR

Tel : 02 41 53 50 50